

Zeitschrift:	Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber:	Le messager suisse de Paris
Band:	4 (1958)
Heft:	1
Artikel:	Commentaire de Pierre Béguin paru dans la "Gazette de Lausanne" : bien général
Autor:	Béguin, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-847359

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Président de la Confédération, M. Th. HOLENSTEIN fait le bilan de 1957 :

"Spirituellement, ce fut hélas une année déficitaire..."

Une tradition bien établie veut que le nouveau président de la Confédération, qui entre en fonction le 1^{er} de l'An, adresse quelques paroles au peuple suisse. Dans son allocution du Nouvel-An, M. Th. Holenstein a tout d'abord adressé une pensée à tous ceux qui pleurent des êtres chers, qui sont couchés sur un lit de douleur ou sont affligés de quelque autre manière. De tout cœur, il leur a souhaité à tous force et courage.

« Si nous jetons un regard sur l'année qui s'est écoulée, a relevé notamment le président de la Confédération, nous avons la satisfaction de constater que, dans l'ensemble, elle a été bonne pour notre pays. Nous devons être particulièrement reconnaissants du fait que le pays a vécu en paix et n'a subi ni catastrophe naturelle ni troubles internes graves. L'activité intense et le plein emploi ont continué de caractériser notre vie économique. C'est là aussi un fait dont il y a lieu de se réjouir.

« Mais nous ne devons pas considérer seulement cet aspect matériel des choses. Il faut aussi dresser le bilan spirituel. L'unité du peuple suisse s'est-elle renforcée l'année dernière ? Si nous voulons être francs envers nous-mêmes, nous devons répondre négativement. Celui qui observe les dissensions qui séparent, dans la vie publique et économique, les différents groupes d'intérêts et milieux de la population, ne peut que remarquer avec une inquiétude croissante la formation de tendances qui n'ont rien de réconfortant. Il est permis de se demander si ces dissensions ne deviendront pas toujours plus l'expression d'un égoïsme aveugle, d'ordre politique et économique, d'une basse lutte d'intérêts souvent empreinte de démagogie.

« Tous les progrès accomplis dans le domaine économique et social nous ont-ils rendus vraiment plus heureux et plus satisfaits de notre sort ? Plus d'un de ceux qui s'efforcent de voir les choses telles qu'elles sont pensera à cette parole du poète : « Rien n'est plus difficile à supporter qu'une série de jours heureux... » C'est pourquoi il importe de se rappeler les valeurs spirituelles et morales qui forment les assises durables de notre Confédération. Elles seules peuvent créer cet esprit d'entente et de bienveillance qui permet à toutes les classes de la population de profiter équitablement des fruits du travail national.

« Il faut que notre peuple arrive de nouveau à voir — au-delà des intérêts immédiats d'une classe — ce qui

est le bien général. Ce n'est qu'ainsi qu'il pourra maîtriser les grandes tâches que lui réserve l'avenir. Il ne s'agit pas seulement de problèmes propres à notre pays. Nous remarquons en effet avec beaucoup d'inquiétude que l'humanité est encore fort loin de jouir d'une paix véritable et durable fondée sur le droit et la liberté. Pensons aussi, un instant, à ces conquêtes inouïes de la technique qui se sont manifestées l'an dernier par une utilisation toujours plus développée de l'énergie nucléaire et par le lancement de satellites artificiels. L'humanité a-t-elle accueilli ces faits avec un joyeux étonnement ? Non. Ils lui ont inspiré de l'angoisse, car elle craint que ces forces énormes, au lieu de servir au bien des peuples, ne soient utilisées pour sa perte, sous la forme d'armes de guerre, d'une efficacité effroyable.

« Et, cependant, nous ne voulons pas aborder l'année nouvelle d'un cœur lourd. Nous voulons au contraire aller de l'avant avec le ferme espoir que les forces considérables qui s'exercent en faveur d'une paix durable l'emporteront sur un égoïsme politique brutal, fondé sur la force. C'est le grand voeu que nous formons pour l'année qui commence. Tous les pays, même notre petite Suisse, peuvent contribuer à sa réalisation et doivent le faire dans la mesure de leurs moyens. Il est encore une chose que nous ne devons pas oublier en ce jour : c'est de mettre notre confiance en Celui qui commande nos destins ; qu'il inspire toujours nos actes et nos travaux. C'est dans ces sentiments qu'au seuil de l'An nouveau je vous recommande, fidèles et chers Confédérés, à la protection divine. »

COMMENTAIRE de Pierre BÉGUIN

paru dans la « Gazette de Lausanne »

Bien général

Conformément à la tradition, le nouveau président de la Confédération a adressé, au premier jour de l'an, un message au peuple suisse. On n'aura pas manqué de remarquer le pessimisme dont est empreint le principal passage de ce discours.

L'économie nationale est prospère, l'activité intense, le plein emploi assuré. Mais ces succès matériels, sans exemple dans le passé, ne contribuent en rien à consolider l'unité profonde des citoyens. Au contraire, les intérêts particuliers et professionnels se heurtent avec plus d'acuité que jamais. Il en naît des dissensions au gré desquelles se manifeste un égoïsme aveugle. La démagogie fait des ravages. Et le président appelle de ses vœux une restauration du sens de l'intérêt général ou du bien général.

M. Thomas Holenstein est bien placé pour connaître ces luttes et pour mesurer ce qu'elles ont souvent de peu glorieux. Chef du Département fédéral de l'économie publique, il a pour tâche de rechercher un équilibre aussi satisfaisant que possible entre patrons et ouvriers, entre citadins et campagnards, entre petits artisans et grands industriels. Le travail qui lui incombe est un travail de synthèse. Pour s'exprimer avec tant de mélancolie, il faut croire qu'il a rencontré au cours de l'an dernier de très grandes difficultés et connu bien des déceptions.

Le sens de l'intérêt général était une réalité vivante pendant la deuxième guerre mondiale. Chacun devait renoncer à ses habitudes, accepter des restrictions, limiter ses besoins et freiner son ambition, parce que le revenu national et les biens disponibles — qu'il connaît de répartir aussi équitablement que possible — s'étaient singulièrement réduits. En une période d'expansion, telle que nous la connaissons depuis plusieurs années, en un temps où le revenu et les biens à partager ont pris une ampleur inconnue jusqu'ici, il est humain que chacun cherche à s'en assurer une part aussi large que possible. Les facilités d'une ère de prospérité semblent délier les citoyens de leurs devoirs de solidarité et de discipline.

Cette tendance est explicable. Elle n'en est pas moins fâcheuse. Elle nous prépare fort mal, les uns et les autres, à surmonter des difficultés nouvelles qui ne manqueront pas d'apparaître et dont nous avons déjà pu reconnaître les premiers signes au cours des derniers mois. Surtout, une société harmonieuse et équilibrée — c'est le but de toute politique que de chercher à l'édifier — ne peut résulter de la satisfaction d'intérêts antagonistes. Il convient encore que l'ensemble de la machine économique fonctionne normalement, c'est-à-dire

que l'intérêt général soit sauvagardé. Nous ne devrions jamais perdre de vue que, si la France, exemple tout proche et qui nous est particulièrement sensible, se trouve périodiquement au bord de la faillite financière et monétaire, c'est précisément parce que ses autorités parlementaires sont plus préoccupées de donner des gages à des clientèles que de maintenir par une politique rigoureuse et au gré de vues d'ensemble mûrement réfléchies l'équilibre et la santé du pays tout entier. Nous devrions en prendre de la graine. Plutôt que de nous donner à peu de frais une bonne conscience en critiquant les autres, nous serions mieux inspirés de constater que nous sommes en passe de suivre le même chemin.

On se permettra toutefois de poser une question. Peut-il suffire à l'autorité supérieure de prononcer une fois l'an des propos amers ou désabusés dont l'influence sera à peu près nulle, vu les circonstances dans lesquelles on les écoute ? Le gouvernement est un arbitre. Il lui appartient au premier chef d'établir un équilibre entre des intérêts divergents et surtout de veiller à ce que, en toutes circonstances, l'intérêt général soit mieux que ménagé, mais activement servi. Or, si nous devons bien constater que, pendant la deuxième guerre mondiale et même pendant les années qui l'ont immédiatement précédée, les hommes au pouvoir avaient réussi à imposer le service du bien général par la clarté de leurs vues et leur maîtrise, cette direction prestigieuse de nos affaires communes paraît aujourd'hui faire trop souvent défaut.

Alors qu'une pensée politique devrait s'imposer par la force d'évidence de ses conclusions, on consulte tout le monde, on écoute d'innombrables conseils, on tient compte de beaucoup de propositions, on s'incline devant les avis des experts et des spécialistes. Mais on ne voit pas à l'œuvre celui ou ceux qui devraient nouer tout cela, élaborer des solutions de synthèse harmonieuse, les faire triompher, assumer ce rôle d'arbitre dont on peut moins que jamais se passer.

Restaurer le sens du bien général, c'est fort bien et chaque citoyen doit faire sa part dans cette œuvre. Mais l'exemple doit venir de très haut, non pas dans les phrases très éphémères d'un message radiophonique, mais dans l'action quotidienne.

Pierre BEGUIN.

COURS D'ARCHITECTURE

Initiation et cours conduisant au titre d'Architecte reconnu par l'Etat (pour candidats remplissant les conditions fixées par l'art. 117 du R.A. de la L.P.C.). Enseignement chaque jour à l'Ecole et cours par correspondance. XII^e année. Institut Athenaeum, 11, avenue du Tribunal-Fédéral, Lausanne. Section spéciale pour l'art graphique délivrant le titre d'Artiste publicitaire.